

# Conditions Générales de Ventes :

## ***ARTICLE I – Engagement :***

L'acceptation des présentes conditions générales de vente ci-dessous énoncées, engage le client désigné sur la fiche d'inscription préalablement remplie.

Ces CGV ne peuvent être signées et approuvées que par une personne majeure et habilitée à signer des contrats qui engagent la responsabilité du signataire et qui sera financièrement responsable en cas de litige.

Les présentes CGV ont pour objet de réserver une retraite de yoga avec CECILE MEYRIER YOGA représentée par Mlle Cécile Meyrier en tant que personne morale.

L'engagement et l'acceptation de ces GGV sont conclues intuitu personae et ne peuvent être cédées.

En s'inscrivant à une des mes retraites, stages ou ateliers, le client s'engage à être présent durant la durée globale de la retraite sélectionnée et ne recevra aucune indemnité compensatrice en cas d'absence volontaire de sa part.

## ***ARTICLE II – Réservation et conditions de règlement :***

L'inscription sera enregistrée et validée uniquement après versement de l'acompte demandé sur la page ATELIERS et STAGES.

Les règlements des acomptes pourront être effectués soit par chèque soit par virement bancaire à l'aide du RIB inscrit sur la fiche d'inscription. Enfin, en espèces

### ***ARTICLE III – Conditions d’annulation et modification :***

L’annulation ou la modification de la réservation peut entraîner des frais. Ces éventuels frais seront indiqués au client avant de procéder à l’annulation du stage.

Toute demande d’annulation ou de modification devra être effectuée par écrit et à l’adresse mail suivante:

cecile\_meyrier@yahoo.fr

– Si annulation 60 jours avant le stage: Remboursement 80%.

– Si annulation entre le 20<sup>è</sup> et le 35<sup>è</sup> jour avant la retraite: Remboursement 50%.

– Si annulation entre 0 et 20<sup>è</sup> jour avant le 1<sup>er</sup> jour de la retraite, aucun remboursement ne sera consenti.

Le client transmet à Cécile Meyrier Yoga par retour de mail, l’acceptation de votre demande d’annulation et le montant des frais y afférant.

Après mon acceptation de l’annulation et du règlement des frais correspondant vous recevrez par mail une confirmation d’annulation.

**IMPORTANT :** Cécile Meyrier Yoga se donne le droit d’annuler un stage si le nombre de participants est inférieur à 4 personnes. Dans un tel cas, la totalité du versement déjà engagé par le client sera remboursé sans aucun frais.

### ***ARTICLE IV – Responsabilité du client :***

Il appartient au client de vérifier et de s’assurer que les coordonnées et informations fournies sur la fiche d’inscription ainsi que lors de la signature de ces présentes CGV sont exactes et complètes. Le client est totalement responsable de ses effets personnels durant toute la durée de la retraite. Cécile Meyrier Yoga ne pourra être tenu responsable en cas d’éventuelles pertes ou en cas de vol d’effets personnels. Le client sera responsable de respecter les lieux intérieurs et

extérieurs du déroulement du stage en terme de propreté et non dégradation de l'immobilier, mobilier, matériel de yoga ou tout autre matériel mit à la disposition du stagiaire pendant la durée du stage. En cas de dégradation et non respect des biens mis à disposition, Cécile Meyrier Yoga engagera une procédure envers le client.

***ARTICLE V – Responsabilité de Cécile Meyrier Yoga :***

Yoga-stage représenté par Mlle Cécile Meyrier sera l'unique interlocuteur du client et répondra devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente et ne pourra être tenue responsable des cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement du séjour.

***ARTICLE VI – Défaut de paiement / annulation :***

Le défaut de paiement du solde dans le délai imparti, entraînera l'annulation de la commande de la part de Cécile Meyrier Yoga. Le client reste redevable des frais d'annulation.